

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 8 décembre 2014 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

*Mesdames Louise Boudreault et Huguette St-Amand
Messieurs Serge Morin, Michel Bisson, Pierre Bérubé
et Monsieur Jacques Proulx*

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.

La directrice générale secrétaire trésorière, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

14-12-281

MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

14-12-282

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. le maire déclare la présente séance ouverte.

14-12-283

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion*
- 2. Ouverture de la séance*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Période de questions*
- 5. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2014*
- 6. Finances*
- 7. Résolution pour confirmer la fin des travaux du rang Bisson pour la subvention de 10,000\$*
- 8. Résolution pour offrir un don pour fête de Noël des Villageoises*
- 9. Résolution pour accepter l'offre de service de Deveau Bourgeois Gagné Hébert & Associés*
- 10. Résolution pour la fermeture des bureaux*
- 11. Résolution pour autoriser le transfert de fonds*
- 12. Résolution pour une lettre d'appui au Comité régional du troisième âge Papineau*
- 13. Résolution pour autoriser les travaux d'électricité sous le Dôme*
- 14. Résolution pour payer l'utilisation d'électricité pour la tour d'Internet Papineau*
- 15. Résolution pour payer les crédits de taxes*
- 16. Résolution pour modifier la fréquence de la cueillette des ordures*
- 17. Résolution pour un avis de motion pour un règlement régissant une taxe aux fins de financement du service des premiers répondants*
- 18. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal*
- 19. Varia*
- 20. Période de questions*
- 21. Levée de la séance*

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-Amand, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté unanimement

14-12-284

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-12-285

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS D'OCTOBRE 2014

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 10 novembre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté unanimement

14-12-286

FINANCES

Recettes du mois de novembre 2014

Un état des recettes du mois de novembre 2014 au montant de 33 064.13\$ est déposé au conseil municipal.

Comptes à payer

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de novembre 2014 pour un montant total de 52 041.87\$ réparti de la façon suivante :

- *Comptes à payer : chèque no 1562 à 1606. Le montant total des chèques pour le mois de novembre 2014 s'élève à 52041.87\$*

Adoptée unanimement

14-12-287

RÉSOLUTION POUR APPROUVER LES TRAVAUX SUR LE RANG BISSON EN RAPPORT AVEC LA SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DE 10 000\$

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-Amand appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk;

Approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang Bisson pour un montant subventionné de 10 000.00 \$, conformément aux exigences du ministre des Transports;

QUE :

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang Bisson dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

Adoptée unanimement

14-12-288

RÉSOLUTION POUR FAIRE UN DON AU GROUPE LES VILLAGEOISE POUR LEUR REPAS DU TEMPS DES FÊTES

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte de faire un don de deux bouteilles de vin pour le repas du temps des Fêtes du groupe Les Villageois.

Adoptée unanimement

14-12-289

RÉSOLUTION POUR L'ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU, BOURGEOIS, GAGNÉ, HÉBERT & ASSOCIÉS DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés afin de répondre à ses besoins de cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 12 novembre 2014 préparée à cette fin par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert :** Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter :** Le maire, La directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat :** 1 an, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015;
- **Coût forfaitaire :** 500\$ par année, taxes en sus;
- **Pour tous les autres mandats demandés :** Taux horaire de 150\$ de l'heure;
- **Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes :** 10% du montant recouvré, taxes et déboursés en sus, n'incluant toutefois pas les procédures d'exécutions.

Adoptée unanimement

14-12-290

RÉSOLUTION POUR LA FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk

QUE

Le bureau municipal soit fermé du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

Adoptée unanimement

14-12-291

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SECRÉTAIRE
TRÉSORIÈRE À EFFECTUER LES TRANSFERTS DE FONDS**

*Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin
appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault*

QUE

*le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk autorise la directrice
générale secrétaire trésorière à faire les transferts de fonds nécessaires
des comptes créditeurs aux comptes débiteurs*

Adoptée unanimement

14-12-292

**RÉSOLUTION POUR ÉMETTRE UNE LETTRE D'APPUI AU
COMITÉ RÉGIONAL DU TROISIÈME ÂGE PAPINEAU**

*Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-
Amand appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson*

QUE *le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk appui le Comité
Régional du Troisième Âge dans ses démarches pour l'obtention d'une
demande de financement pour la mise sur pied de son projet de Rappel
de prise de médicaments*

Adoptée unanimement

14-12-293

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES TRAVAUX
D'ÉLECTRICITÉS SOUS LE DÔME**

CONSIDÉRANT *les besoins grandissant en électricité sous le Dôme*

*Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx
appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin*

QUE *le conseil municipal de St-Émile de Suffolk autorise les travaux
pour changer le panneau d'électricité qui alimente le Dôme.*

Adoptée unanimement

14-12-294

**RÉSOLUTION POUR PAYER L'UTILISATION D'ÉLECTRICITÉ
POUR LA TOUR D'INTERNET PAPINEAU**

*Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé*

QUE *le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk paie la somme de 600\$
à Madame Joanne Nantel, pour l'utilisation d'électricité pour alimenter
la tour d'Internet Papineau.*

Adoptée unanimement

14-12-295

RÉSOLUTION POUR PAYER LES CRÉDITS DE TAXE

*Il est résolu sur proposition de Madame Huguette St-Amand appuyé par
Monsieur le conseiller Serge Morin*

QUE *le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk autorise la secrétaire
trésorière à payer les crédits de taxes à*

<i>9147-3181 Québec inc.</i>	<i>299.80\$</i>
<i>Chasse aux sangliers inc.</i>	<i>812.70\$</i>

Adoptée unanimement

14-12-296 **RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA FRÉQUENCE DE LA CUEILLETTE DES ORDURES**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Madame la conseillère Huguette St-amand

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk modifie la fréquence de la cueillette des ordures pour la période hivernale;

EN CONSÉQUENCE la cueillette des ordures se fera à partir du 12 janvier 2015 les 2^e et 4^e lundis de chaque mois et la cueillette de la récupération restera les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois et ce jusqu'à la fin du mois de mars 2015.

Adoptée unanimement

14-12-297 **AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER UN RÈGLEMENT RÉGISSANT UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Michel Bisson qu'à une séance ultérieure, un règlement sera soumis relativement à une taxe aux fins de financement du service de premiers répondants.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

14-12-298 **RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

14-12-299 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-12-300 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 8h50, il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que la présente séance soit levée.

Adoptée unanimement.

*Sylvie Désilets
Directrice générale, Secrétaire trésorière*

*Hugo Desormeaux
Maire*